

PROFIL DE COMPÉTENCES EN PSYCHOTHÉRAPIE FSP

1. Buts et objet du profil de compétences

Le profil de compétences en psychothérapie de la FSP les compétences individuelles, sociales, théoriques et pratiques dont doivent disposer les psychothérapeutes pour la prise en charge de personnes souffrant de troubles ou de maladies psychiques. Il s'agit de compétences fondamentales d'ordre général, mises en œuvre indépendamment de l'orientation ou de la méthode thérapeutique privilégiée.

Le profil de compétences sert de cadre d'orientation pour les formateurs des filières de formation postgrade en psychothérapie placées sous la responsabilité de la FSP. Il doit servir de référence pour la coordination des différents volets de la formation (connaissances et savoir-faire, activités psychothérapeutique individuelle, supervision, expérience thérapeutique personnelle, pratique clinique), ainsi que pour l'auto-évaluation et l'évaluation externe du développement des compétences des personnes suivant la formation postgrade.

Le profil de compétences de la FSP repose sur les standards de qualité de la Confédération pour les formations postgrades en psychothérapie. Il intègre par ailleurs les résultats de la recherche sur les facteurs d'efficacité de la psychothérapie.

2. Profil de compétences

Compétences personnelles	<p>Acceptation: capacité à accepter l'univers et les sentiments des clients.</p> <p>Capacité de perception: capacité à différencier et à identifier avec précision la situation psychique et le problème du client, ainsi que les ressources dont il dispose pour sa résolution.</p> <p>Empathie: capacité à entrer dans l'univers et à se mettre à la place des clients, ainsi qu'à agir de façon respectueuse et appropriée</p> <p>Authenticité/sincérité: capacité à s'exprimer de façon authentique</p> <p>Capacité de réflexion: capacité à remettre en question et, le cas échéant, à adapter ses propres réactions et comportements</p> <p>Comportement déontologique: capacité à préserver les droits et l'intégrité du client et de son système de référents</p>
Compétences sociales	<p>Relationnel: capacité à établir et à façonner une relation thérapeutique avec le client, de façon ciblée, constructive et adaptée à ses besoins</p> <p>Implication du système de référence social du client: capacité à impliquer dans le processus psychothérapeutique, en fonction de la situation, la famille, les amis, l'employeur et d'autres personnes de référence de l'entourage social du client.</p> <p>Coopération interdisciplinaire: capacité de collaboration professionnelle avec d'autres spécialistes</p>

Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant connaît et comprend le modèle théorique et empirique de vécu et de comportement psychique applicable en vertu du cursus étudié, sait comment naît et se développe une souffrance psychique et maîtrise parfaitement les processus de transformation psychothérapeutique (modèle thérapeutique). Il sait également le placer dans un cadre sociopolitique, sociologique et historique et le délimiter d'autres modèles et méthodes thérapeutiques. - La personne en formation connaît et sait analyser de façon critique les possibilités d'application et les limites du modèle thérapeutique, ainsi que des méthodes utilisées, notamment au regard de la prise en charge de certains profils de troubles et de personnes d'âge, d'environnements socio-économiques ou culturels différents. - La personne en formation connaît le déroulement type d'un processus psychothérapeutique (clarification du mandat thérapeutique, indication et planification de la thérapie, diagnostic et méthodes de diagnostic, exploration et entretien thérapeutique, stratégies et techniques de traitement, relationnel, évaluation du déroulement de la thérapie), ainsi que les facteurs à prendre en compte à chaque étape. - La personne en formation connaît l'état actuel de la recherche sur les facteurs d'efficacité de la thérapie, notamment en ce qui concerne le modèle thérapeutique étudié et les méthodes correspondantes, et sait l'analyser dans le contexte de la pratique. - La personne en formation connaît les droits des clients et les situations dans lesquelles il faut plus particulièrement veiller à la préservation de leurs droits. - La personne en formation dispose des connaissances de base nécessaires et utiles pour le processus psychothérapeutique sur le système juridique, social et de santé suisse ainsi que sur les institutions correspondantes. - La personne en formation connaît les différents profils professionnels des personnes et les tâches des institutions auxquelles le client est confronté et, le cas échéant, sait communiquer et coopérer avec les professionnels compétents de manière interdisciplinaire.
Compétences pratiques	<p>Organisation du processus psychothérapeutique, du diagnostic à l'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic: capacité à poser un diagnostic en recourant à des méthodes appropriées - Définition des objectifs: capacité à définir les objectifs de la thérapie en collaboration avec le client - Plan de traitement: capacité à élaborer un plan de traitement méthodologiquement fondé, en fonction des objectifs fixés - Interventions: capacité à présenter les interventions psychothérapeutiques de façon convaincante sur le plan professionnel et méthodologique, ciblée et adaptée aux besoins - Evaluation: capacité, à évaluer le procédé sélectionné et à l'adapter en collaboration avec le client le cas échéant - Maîtrise des crises et d'autres situations critiques: capacité à garder une vue d'ensemble et à agir de façon appropriée y compris dans les situations critiques